



Mardi 17 décembre 2024 de 14h30 à 17h00

Thème :

**Amélioration de la gestion des cessations d'activité
et de la réhabilitation des fonciers industriels**

**Présentation du chapitre IV du décret n°2024-742 portant
diverses dispositions d'application de la loi industrie verte**

Ordre du jour :

14h30 – Introduction

Rappels sur la loi industrie verte

- Présentation générale de la loi n°2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte
- Focus sur les modifications introduites sur la gestion des sites et sols pollués au sein du chapitre IV de la loi dédié à la réhabilitation des friches pour un usage industriel

Améliorations apportées à la gestion des cessations d'activité

- Déclinaisons réglementaires de la loi industrie verte
- Renforcement des exigences sur la gestion des pollutions concentrées
- Fourniture d'un projet de SIS à l'issue de la réhabilitation
- Simplification pour la délivrance des attestations ATTES-Travaux

Séance de questions/réponses

Point sur les garanties financières

- Suppression des garanties financières pour les ICPE susceptibles de polluer les sols et les eaux
- Quelles garanties financières restent en vigueur ?

Améliorations apportées aux dispositions de la loi ALUR

- Procédure tiers demandeur
- Procédure d'aménagement ou de construction sur une ancienne ICPE
- Secteurs d'information sur les sols (SIS)

Séance de questions/réponses

17h15 – Clôture

Inscription obligatoire avant le 16 décembre à 12h00 à partir du lien suivant :

<https://enqueteur.dgpr.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=298536&lang=fr>

